



ZAC de la FRATERNITE

Projet de rénovation de quartier
et de renouvellement urbain

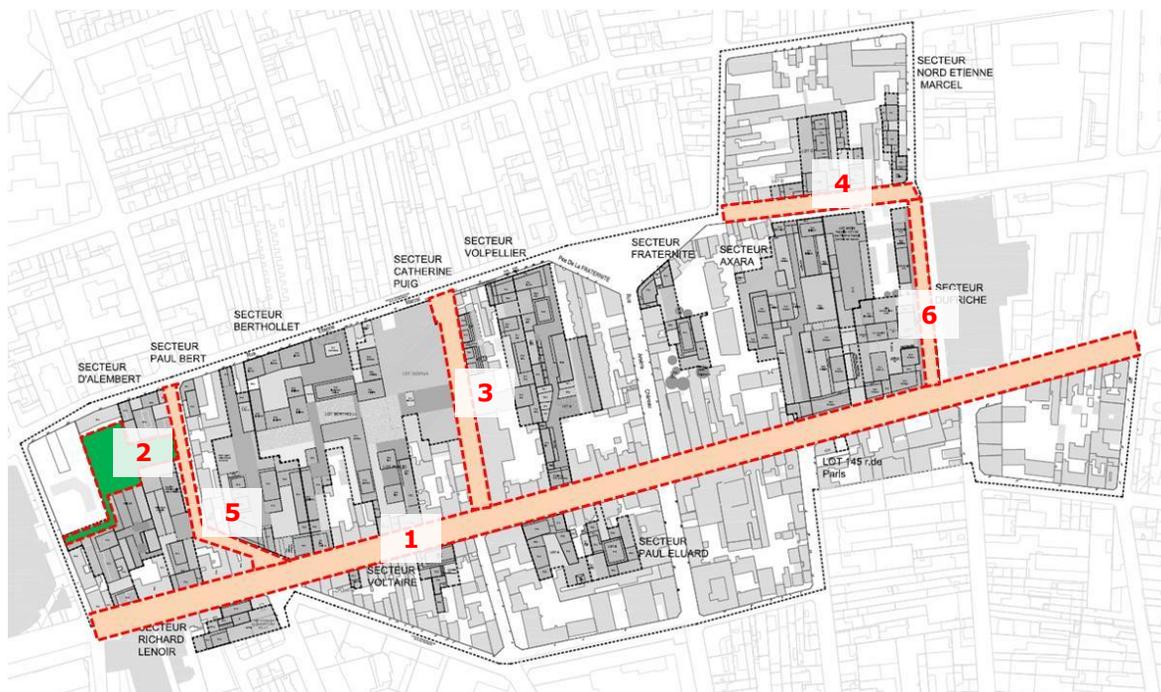
Programme des aménagements urbains et des équipements publics



SOREQA – Société de Requalification des Quartiers Anciens – 29 bd Bourdon 75004 Paris

1. Programme des aménagements urbains

Les aménagements d'espaces publics qui seront réalisés au sein de la ZAC concernent six secteurs :



- 1 Requalification de la rue de Paris**
- 2 Création du square cœur d'îlot D'Alembert**
- 3 Prolongement de la rue Catherine Puig (Emplacement Réservé au PLU)**
- 4 Requalification d'une partie de la rue Etienne Marcel**
- 5 Requalification de la Rue Paul Bert**
- 6 Création d'un mail piéton le long de la rue Marcel Dufriche**

Un descriptif des projets est proposé ci-après **à titre indicatif. Il n'engage pas une réalisation strictement conforme des ouvrages décrits**, mais illustre le parti d'aménagement.

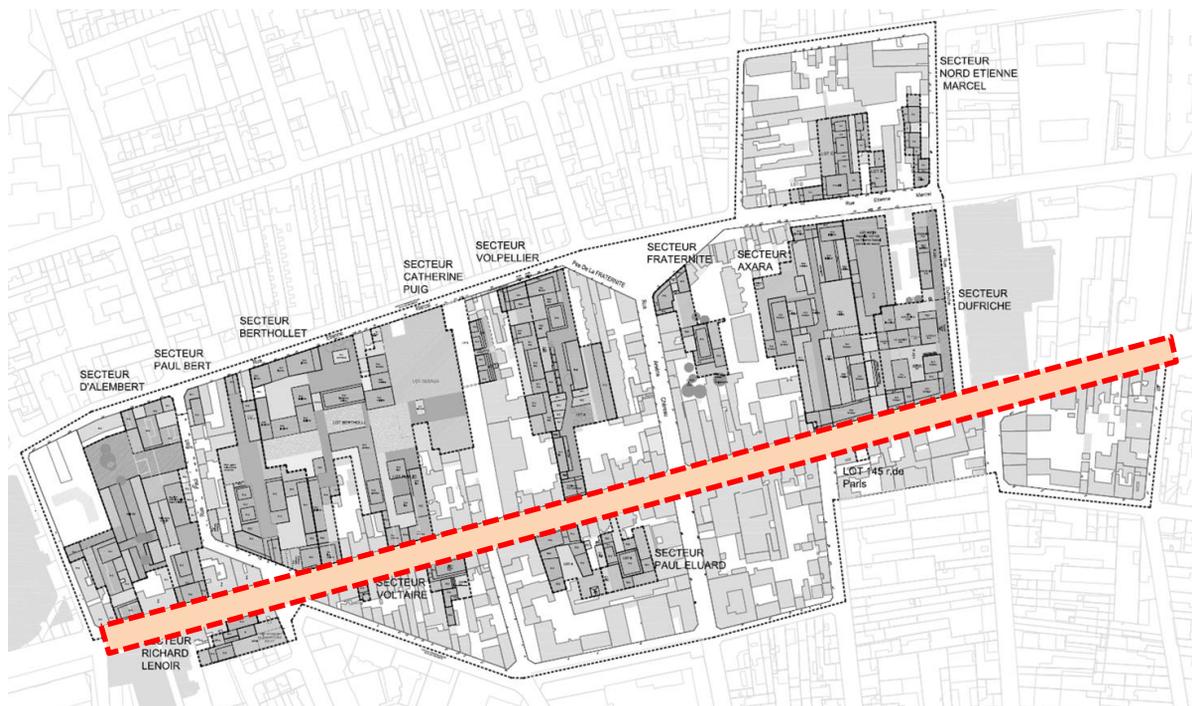
Les réseaux

D'une façon générale sur l'ensemble de la ZAC, le projet prévoit le raccordement aux réseaux existants (réseau d'eaux pluviales, réseau d'eaux usées, réseau d'eau potable, réseau d'électricité basse et moyenne tension, réseau haut débit câble / fibre optique).

Le programme des aménagements de la ZAC inclut donc :

- les réseaux humides, notamment d'eaux usées, de collecte des eaux pluviales, d'adduction d'eau potable et de défense incendie ;
- les réseaux secs, notamment d'électricité sous terrains moyenne tension et basses tension du réseau d'éclairage public des voiries et régulation de trafic, du génie civil des réseaux Télécom.

1.1 Requalification de la rue de Paris



Le projet de requalification concerne les sites stratégiques de la rue de Paris entre le carrefour avec la rue d'Alembert à l'ouest, et le carrefour avec la rue Marceau à l'est.

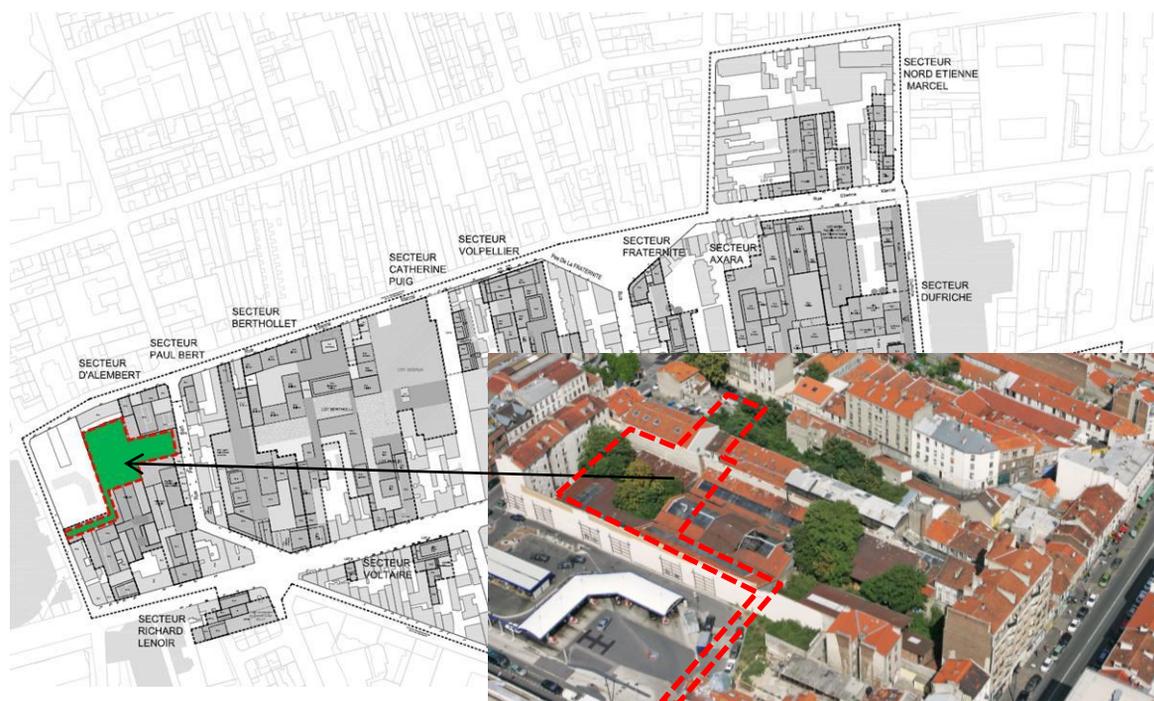
L'objectif est de donner à cette rue un **statut d'entrée de ville à l'échelle de Montreuil** et d'améliorer son attractivité à l'échelle du quartier et du Bas Montreuil.

Le parti d'aménagement s'appuierait sur le programme suivant :

- ✓ Elargissement des trottoirs,
- ✓ Réaménagement des carrefours afin de clarifier la place accordée aux différents flux,
- ✓ Retravailler la rue en soulignant certaines séquences comme, entre autre, les sorties de métro, les accès aux équipements comme le palais des congrès, les écoles ...etc.,
- ✓ Créer un alignement et une continuité végétale sur l'ensemble de l'axe ; des études réseaux devront être réalisées afin de déterminer la possibilité et le type de végétalisation,
- ✓ Réaménagement de zones de stationnements et de livraisons,
- ✓ Amélioration du mobilier urbain.

Certains tronçons de la rue de Paris ont déjà fait l'objet de travaux de requalification. Il s'agit des deux carrefours de la rue de Paris avec les rues E.Zola et Barbès.

1.2 Création du square cœur d'îlot D'Alembert



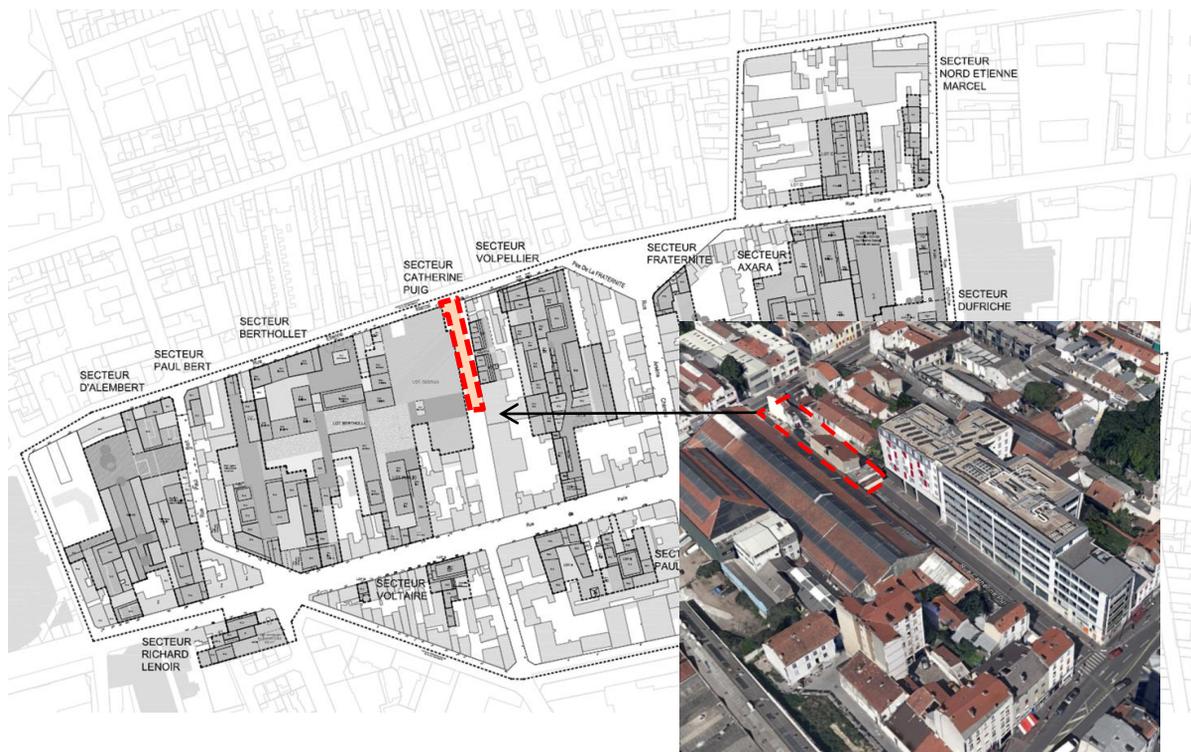
Le projet prévoit l'implantation dans le secteur d'Alembert d'un **jardin public d'une surface d'environ 1500 m²** emplacement réservé inscrit au PLU comme un espace « flottant », soit un espace non contraint en terme d'emplacement précis. Ce dernier peut varier en phase opérationnelle, en fonction des acquisitions et du projet culturel.

L'objectif est de créer un espace vert attractif à l'échelle d'un quartier qui ne possède actuellement que très peu d'espaces verts publics.

Le parti d'aménagement s'appuierait sur le programme suivant :

- ✓ **Un jardin traversant** entre la rue Paul Bert et la rue d'Alembert, tel qu'il est exprimé dans l'OAP,
- ✓ **Des espaces de circulation et de détente** avec des bancs et des aires de jeux pour enfants,
- ✓ Une végétation basse et des arbres à hautes tiges afin de préserver des perspectives et une visibilité très dégagée vers le cœur d'îlot,
- ✓ Des **lieux d'échanges entre le jardin public et le futur équipement privé.**

1.3 Prolongement de la rue Catherine Puig



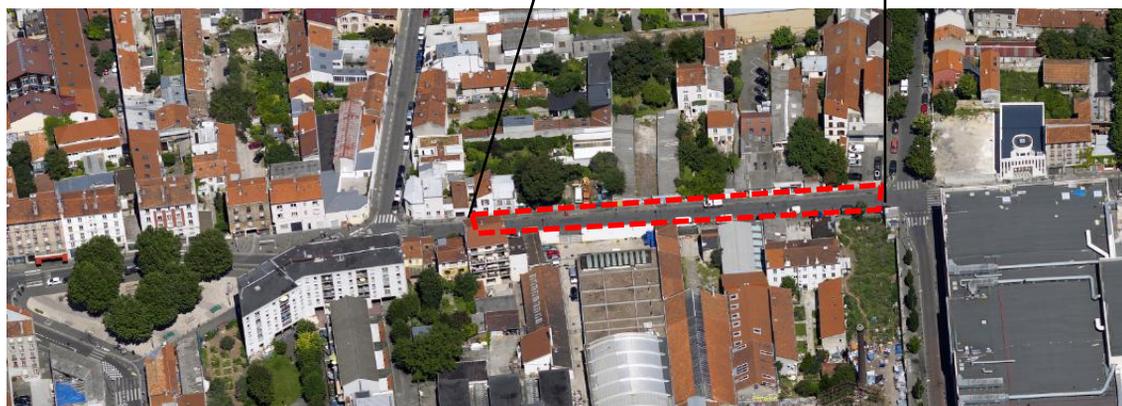
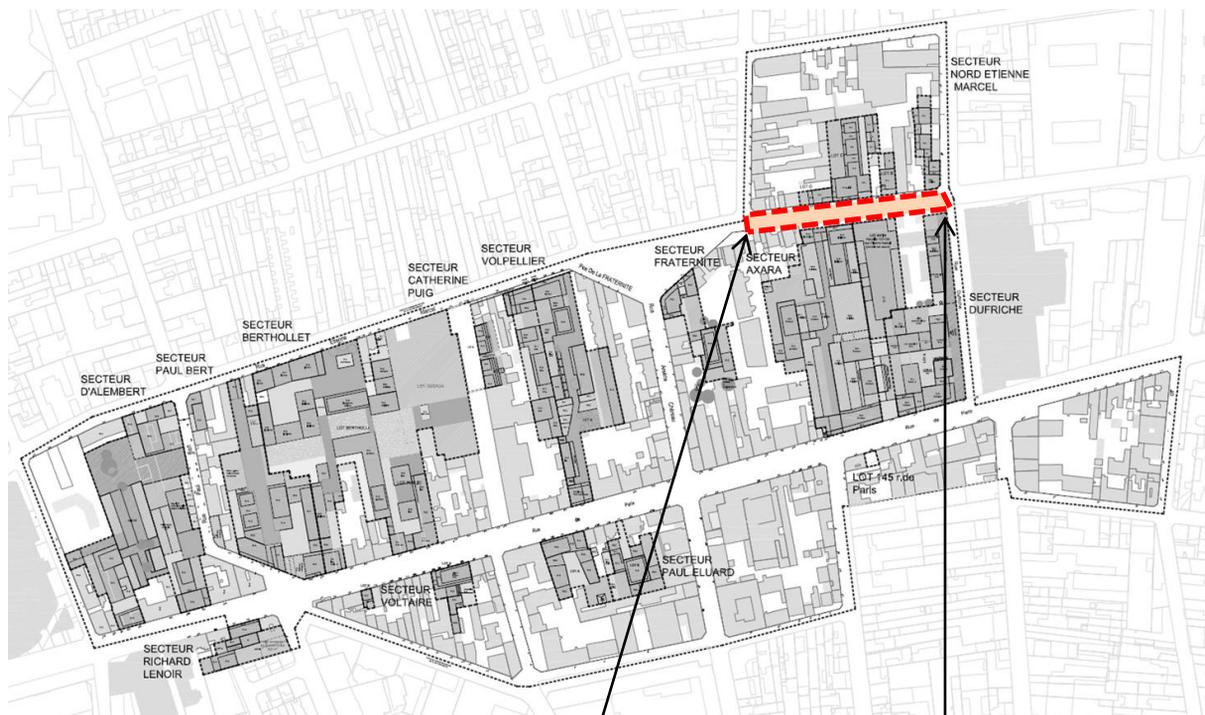
Aujourd'hui, la rue Catherine Puig est une impasse accessible seulement par la rue de Paris.

L'objectif du projet est de rendre la rue publique et d'aménager le tronçon nord de celle-ci afin de relier la rue de Paris avec la rue Etienne Marcel.

Le parti d'aménagement s'appuierait sur le programme suivant :

- ✓ Aménagement d'une voie circulée et apaisée,
- ✓ Une végétalisation de la rue (avec la création d'un aménagement très sommaire sur la partie sud, afin de créer une continuité paysagère Nord Sud),
- ✓ La création d'une zone de rencontre,
- ✓ L'amélioration du mobilier urbain.

1.4 Requalification d'une partie de la rue Etienne Marcel



Le projet prévoit le réaménagement d'un tronçon de la rue Etienne Marcel, entre la place de la Fraternité et la rue Marcel Dufriche.

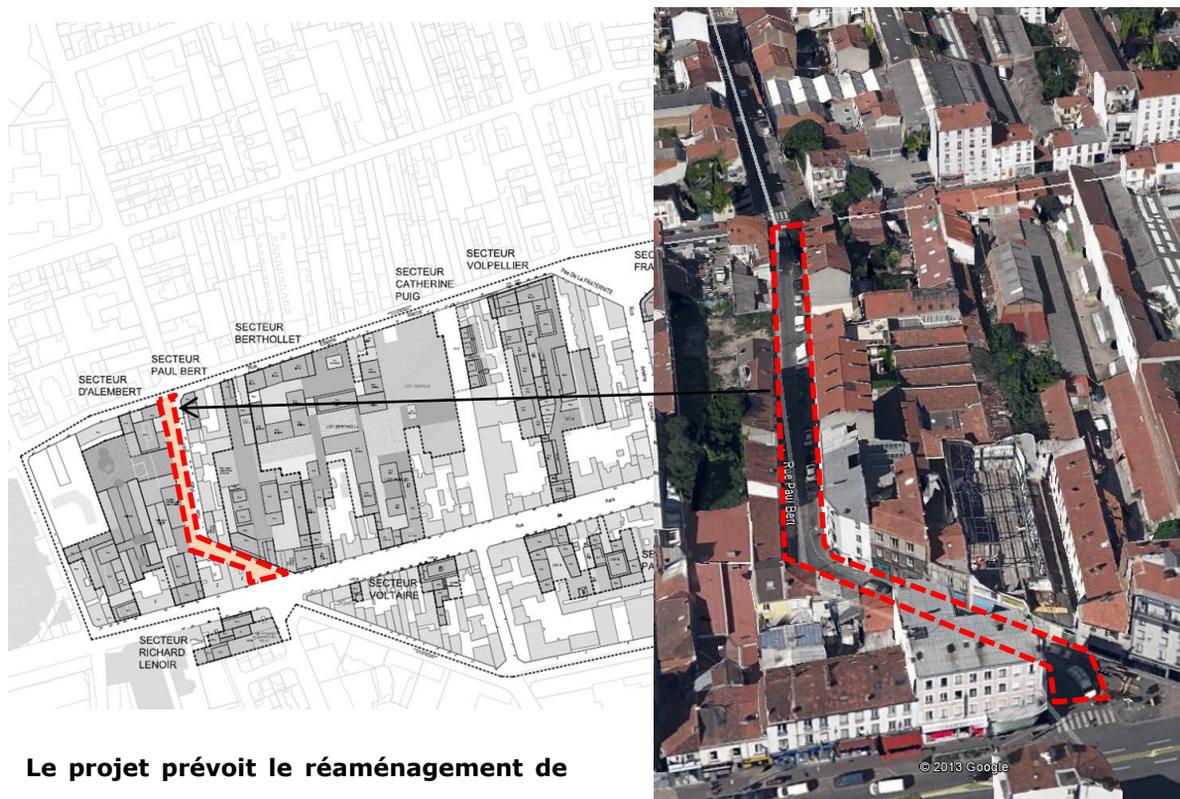
Il s'agit d'accompagner les projets de renouvellement urbain des secteurs riverains, les secteurs Axara, Dufriche et Nord Etienne Marcel, par un projet de requalification de la voie.

Le parti d'aménagement s'appuierait sur le programme suivant :

- ✓ Réaménagement des trottoirs et des passages piétons,
- ✓ Réaménagement des stationnements et des aires de livraison,
- ✓ Végétalisation de la voie sous réserve des contraintes techniques et du positionnement de réseaux,
- ✓ Amélioration du mobilier urbain.

Un nouveau profil de la voie sera proposé sur ce tronçon afin de respecter la servitude d'alignement en vigueur.

1.5 Requalification de la rue Paul Bert



Le projet prévoit le réaménagement de l'ensemble de la rue Paul Bert.

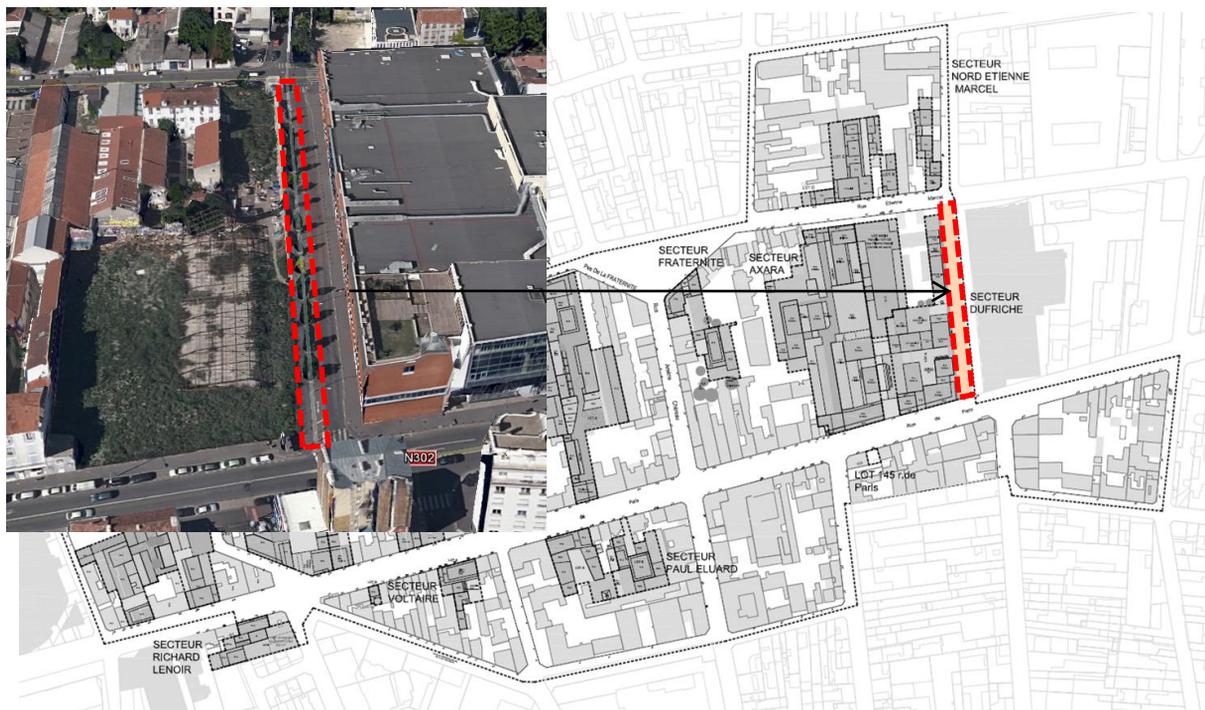
Il s'agit d'accompagner les projets de renouvellement urbain des îlots riverains, les îlots d'Alembert et Paul Bert, par un projet de requalification de la voie.

Le parti d'aménagement s'appuierait sur le programme suivant :

- ✓ Réaménagement des trottoirs et des passages piétons, possibilité de créer une rue plateau avec caniveau central, l'objectif étant de diminuer l'impact de la voiture au profit du piéton,
- ✓ Création d'une signalétique urbaine vers l'emplacement probable d'un équipement et vers le jardin public d'Alembert qui auront tous deux, leurs entrées principales sur la rue Paul Bert,
- ✓ Réaménagement des stationnements,
- ✓ Amélioration du mobilier urbain.

La création du parvis au niveau du coude de la rue Paul Bert, futur débouché vers l'équipement, sera réalisé par l'opérateur en charge de l'équipement.

1.6 Création d'un mail piéton le long de la rue Marcel Dufriche



Le projet se situe le long de la rue Marcel Dufriche sur une partie de l'îlot privé Dufriche. L'objectif est de créer un mail planté le long de la rue Marcel Dufriche, en continuité de l'axe végétal Nord-Sud du Bas Montreuil, entre la rue Marceau et le parc des Guilands, tout en animant les futurs rez-de-chaussée d'activités ou de commerces de l'îlot privé Dufriche. Cette végétalisation « d'accompagnement de voirie » contribue à renforcer les continuités écologiques Nord-Sud telles que prévues dans les orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable du PLU.

Le parti d'aménagement s'appuierait sur le programme suivant :

- ✓ Création d'une allée piétonne plantée,
- ✓ Accompagnement du piéton par un traitement spécifique,
- ✓ Animation de la rue : possibilité d'installation de terrasses de cafés et/ou restaurants au pied des immeubles d'habitations et de bureaux le long de la rue Marcel Dufriche, afin de créer des lieux animés et conviviaux, en particulier autour de la cheminée conservée,
- ✓ Amélioration du mobilier urbain.

2. Programme des équipements publics

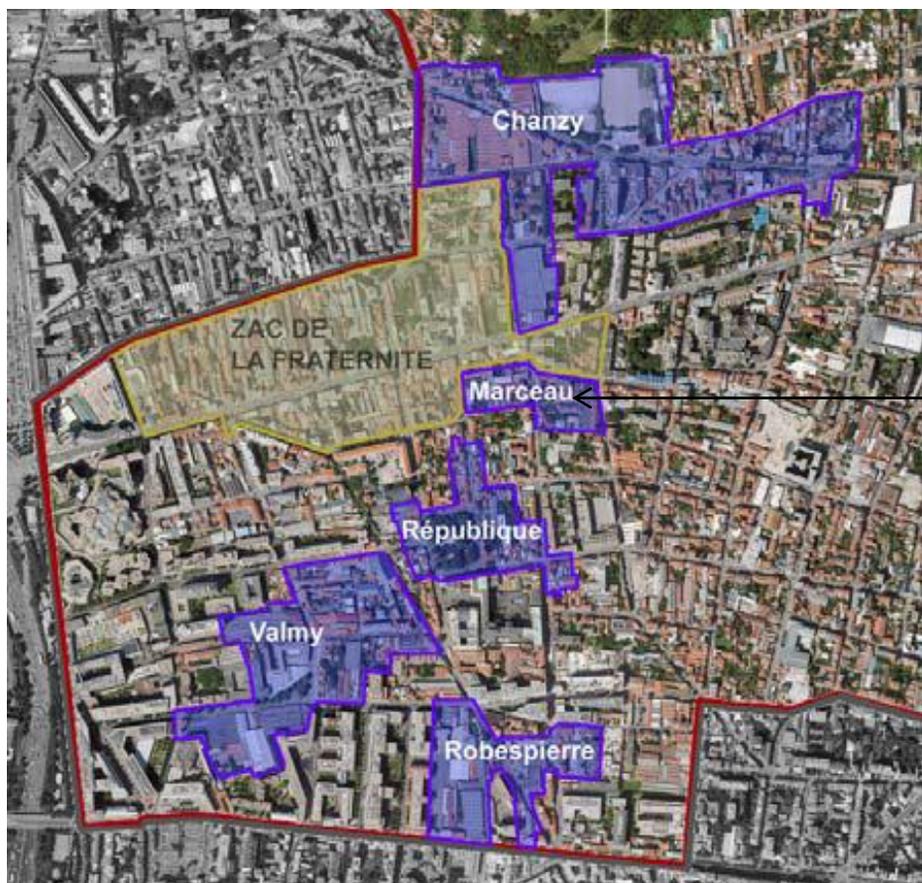
2.1 L'équipement scolaire

Au regard des surfaces et du nombre de logements créés au sein de la ZAC de la Fraternité, les besoins en termes d'équipement scolaire ont été évalués à 8 classes. Celles-ci feront partie du nouveau groupe scolaire qui sera construit sur le site actuel de l'école Marceau. 24 classes y seront créées afin de couvrir l'ensemble des nouveaux besoins du bas Montreuil.

Une école maternelle sera également construite dans le Bas Montreuil.

2.2 L'équipement sportif

Un équipement sportif sera également créé sur le secteur afin de répondre aux besoins scolaires et associatifs à l'échelle du bas-Montreuil et de la ZAC de la Fraternité.



Emplacement du futur groupe scolaire Marceau